

**À l'attention des parents d'élèves des  
écoles Jaurès et Salengro**

Réf : FG/ACP

Hellemmes, mardi 15 mars 2022

Madame, Monsieur,

Je fais suite à votre courrier en date du 14 janvier 2022, concernant les grèves des Espaces Educatifs sur les écoles Salengro et Jaurès.

Je comprends, bien entendu, les problèmes occasionnés par la répétition des absences, et sachez que les services et moi, travaillons quotidiennement afin de trouver des conditions acceptables pouvant permettre à chaque salarié de ne pas se sentir lésé.

Néanmoins, un bouleversement dans l'organisation du temps de travail des fonctionnaires territoriaux nous a été imposé par le gouvernement, celui-ci entraîne des modifications sur le temps professionnel mais aussi personnel des agents.

Le fonctionnement des services est placé sous l'autorité de l'administration, il n'appartient à personne d'autres de le réviser. La gestion interne concerne les services de la ville et des échanges réguliers sont organisés entre les organisations syndicales et la Ville de Lille.

En effet, il y a eu une grande vague de déprécarisation en 2021 et il y en aura une autre en 2022. La problématique des contrats des animateurs qui encadrent les enfants sur la pause méridienne, soit 8h par semaine, est une question à laquelle toutes les communes sont confrontées. Une réflexion a eu lieu dans le cadre des assises de l'animation et devrait déboucher sur des propositions nationales.

Au sujet de la possibilité de mettre son enfant avec un pique-nique lors des grèves peut être possible lorsque ce sont les agents de restauration qui exercent leur droit de grève. Mais lorsque ce sont les animateurs, nous n'avons pas les moyens d'encadrer les enfants et donc nous ne pouvons assurer leur sécurité.

En espérant que les prochaines rencontres avec les syndicats permettent de retrouver un fonctionnement normal, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.



**Franck GHERBI**  
Maire d'Hellemmes